Ministère de la Culture

FORMULAIRE D'ADHÉSION À LA CHARTE DE DÉONTOLOGIE

pour les structures culturelles

La structure culturelle art contemporain.lu asbl,

ayant son siège social à l'adresse 4, rue Wiltheim L-2733,

enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés sous le numéro F593,

(à biffer si non applicable), représentée par Charles Wennig,

actuellement en fonction, déclare par la présente adhérer à la Charte de déontologie pour les structures culturelles publiée par le ministère de la Culture.

Par cette adhésion, la structure culturelle s'engage à appliquer les principes énoncés par la Charte de déontologie et à mettre en œuvre l'ensemble des recommandations contenues dans celle-ci.

Nom : Charles Wennig

Fonction : Président

Date : 29.01.2025

Cachet :



Nom :

Fonction :

LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG
Ministère de la Culture